

Recherches sociographiques



Mario MIMEAULT, *L'exode québécois, 1852-1925 : correspondance d'une famille dispersée d'Amérique*, Québec, Septentrion, 2013, 443 p.

Thierry Nootens

Volume 55, numéro 1, janvier-avril 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1025658ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1025658ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Nootens, T. (2014). Compte rendu de [Mario MIMEAULT, *L'exode québécois, 1852-1925 : correspondance d'une famille dispersée d'Amérique*, Québec, Septentrion, 2013, 443 p.] *Recherches sociographiques*, 55(1), 149-150.
<https://doi.org/10.7202/1025658ar>

Mario MIMEAULT, *L'exode québécois, 1852-1925 : correspondance d'une famille dispersée d'Amérique*, Québec, Septentrion, 2013, 443 p.

L'exode québécois est le fruit d'une thèse de doctorat qui a été récompensée par le prix Louise-Dechêne lors du dernier congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF). L'auteur se penche sur les trajectoires des enfants d'un entrepreneur prospère de Sainte-Anne-des-Monts (Théodore-Jean Lamontagne) qui ont quitté leur région d'origine pour s'installer aux quatre coins de l'Amérique du Nord. Ses conclusions sont basées sur près de 1 000 lettres privées, corpus documentaire considérable. Ce livre joint à un examen serré du contenu de ces lettres et de leurs fonctions une reconstitution précise de l'expérience des enfants migrants. De multiples échelles d'analyse sont aussi mises à contribution : situation des individus, rapport au groupe familial, transformations socioéconomiques structurelles. Dans l'ensemble, *L'exode québécois* constitue un apport non négligeable à l'étude de la correspondance privée et à l'histoire des migrations canadiennes-françaises.

L'ouvrage est divisé en quatre parties et comporte neuf chapitres. La première partie met en lumière les particularités communicationnelles des lettres échangées. La correspondance des Lamontagne leur permet de maintenir une famille virtuelle, malgré la distance. Les scripteurs trouvent leur compte dans ces échanges : la lettre sert notamment d'exutoire en des temps difficiles. La deuxième partie s'attarde aux « horizons d'attente » (expression répétée *ad nauseam* dans l'étude) des migrants, soit à la conjoncture changeante d'opportunités et d'aspirations qui sont les leurs. Les contingences et la précarité de l'expérience migratoire apparaissent clairement. La troisième partie analyse le rôle de la culture familiale dans la dynamique migratoire. Pour l'auteur, ces itinéraires relèveraient entre autres d'une « culture migratoire » (p. 223) héritée des générations précédentes et remontant même à l'époque de la Nouvelle-France, proposition assez peu convaincante. La quatrième partie, enfin, traite du rapport des fils et filles Lamontagne avec leur nouvel environnement. On constate alors que le sentiment d'appartenance à la famille, sentiment structuré par la figure du père, se maintient avec vigueur au fil des pérégrinations.

L'enthousiasme du comité des prix de l'IHAF n'a pas été contagieux. *L'exode québécois* aurait mérité un élagage vigoureux. La profusion étonnante des redites rend la lecture plutôt pénible. Le recours à la théorie alourdit parfois le propos inutilement, notamment des emprunts aux théories littéraires conduisant à formuler, dans un langage qui se voudrait savant, des réalités qui tombent sous le sens. Plus problématique encore est la présence d'analyses qui avoisinent, et de près, le jugement de valeur. Cela surtout dans la deuxième partie, où les parcours difficiles de certains enfants Lamontagne (il y a dans le groupe de véritables situations de déclassement social) sont interprétés en termes d'adaptation ou d'ajustement personnel. Discourir dans cet esprit du cas d'une femme abandonnée par son mari laisse perplexe (p. 181 et 182). De surcroît, postuler qu'une des filles est motivée par une volonté de « fortune facile et rapide » (p. 152), attitude qui relèverait par-dessus le marché de la culture commerciale de sa famille, alors que rien ne permet de l'établir, c'est vouloir faire parler les sources à tout prix. Enfin, le lecteur attentif

relèvera quelques erreurs assez manifestes quant à l'histoire de la condition féminine, notamment sur le plan juridique (p. 85, 118, 148 et 149).

Thierry NOOTENS

*Département des sciences humaines,
Université du Québec à Trois-Rivières et
Centre interuniversitaire d'études québécoises.
thierry.nootens@uqtr.ca*

D. NIGET et M. PETITCLERC (dir.), *Pour une histoire du risque : Québec, France, Belgique*, Presses universitaires de Rennes/Presses de l'Université de Québec, 2012, 352 p.

Cet ouvrage⁶ est issu de l'atelier de recherche « Se protéger de l'avenir : la problématique sociale du risque et de la vulnérabilité en perspective historique (Canada-Europe, 18^e-21^e siècles) », qui s'est tenu à Montréal en mai 2009, lui-même préparé par un séminaire annuel lancé en 2006.

Une solide introduction ouvre le volume, organisé en trois parties. La première traite des dangers dans les sociétés préindustrielles et de leurs modes de traitement – plus variés et complexes qu'on le dit parfois – à travers trois grands domaines (l'inondation, la mort et le droit familial, la police et la sécurité). La deuxième partie est consacrée à « l'invention de l'accident » par la société industrielle. La troisième et dernière partie est consacrée à diverses formes de la problématique sécuritaire (sécurité publique, police, délinquance, etc.), suivie d'une vigoureuse conclusion.

La première partie – « Domestiquer l'aléa » –, consacrée aux 16^e et 17^e siècles, est sans doute celle qui se préoccupe le plus du « péché entre tous irrémissible : l'anachronisme » (Febvre), vite commis quand il s'agit d'explorer au passé la notion de risque. Récusant les jugements trop globaux de certains sociologues tels que Beck et Giddens, les auteurs ont à cœur de montrer que l'absence de la notion de risque entendue comme catégorie générale n'empêche aucunement tel ou tel groupe social, telle ou telle institution d'anticiper événements fâcheux, accidents ou catastrophes, individuels comme collectifs. L'hypothèse de sociétés bloquées dans un fatalisme saturé de sens religieux (les sociétés d'Ancien Régime, sociétés « de la catastrophe ») auxquelles succéderaient d'autres sociétés en quête de maîtrise de leur destin (les sociétés industrielles, sociétés « du risque ») ne tient tout simplement pas.

La deuxième partie – « Mutualiser les fléaux » –, davantage consacrée au 19^e siècle, analyse l'émergence de processus collectifs de traitement de certains

1. L'ouvrage utilisé pour ce compte rendu est celui d'édition québécoise. La version française a sa propre jaquette et surtout sa propre mise en page, ce que l'on peut regretter, la localisation des citations s'en trouvant compliquée.